

# CONTRAPANEL - GLOBE ET REGULA

## PLAFOND NON DÉMONTABLE

### NATURE DE L'OUVRAGE

Fourniture et pose d'un faux-plafond semi démontable esthétique et acoustique constitué de dalles de plâtre de haute densité et de dimension 1200 x 600 x 12,5 mm. Les dalles sont perforées et sont pourvues sur leur face visible d'un revêtement de papier mélaminé de couleur blanche RAL9016. Ce revêtement traité présente un aspect lisse et est lavable à l'eau.

Le dos de la dalle est revêtu d'un voile minéral renforcé à base de fibres végétales garantissant absorption acoustique et protection contre la poussière. Ce voile sera gris clair.

Les côtés de la dalle seront usinés de telle sorte que celle-ci présente des bords légèrement biseautés sur les 4 côtés.

Les dalles seront mises en œuvre dans un double réseau d'ossatures en acier galvanisé. Cette structure sera composée d'une double résille de profilés en acier galvanisé à chaud à concurrence de 275 g/m<sup>2</sup> formés à froid et d'une épaisseur nominale de 0,6 mm. Les profilés de base et les profilés porteurs CD seront nervurés et auront une section de 27/60/27 mm.

Les profilés de base seront espacés de maximum 900 mm et suspendu tous les 900 mm maximum également.

Les profilés porteurs seront positionnés sur les profilés de base, perpendiculairement à ceux-ci, avec un espacement de 200 mm maximum au moyen de raccords métalliques.

Les raccords métalliques en croix seront constitués d'acier galvanisé formé à froid et d'une épaisseur de 1 mm. Ils permettront de relier par superposition les profilés de base aux profilés porteurs. Ils seront pourvus d'un dispositif destiné à presser légèrement les 2 profilés les uns contre les autres.

Les profilés périphériques UD seront pourvus de percements de Ø 8 mm espacés tous les 250 mm. Ces perforations permettront la fixation des profilés aux parois périphériques du bâtiment au moyen de chevilles. Ils auront une section 27/28/27 mm ou 27/28/48 mm.

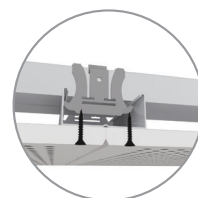
Les plaques seront vissées sur la structure au moyen de vis galvanisées à tête blanche. Un gabarit de vissage sera fourni par le fabricant afin de permettre la mise en œuvre de la bonne densité de vis ainsi que le respect de l'entraxe. La mise en œuvre des plaques s'effectue bord à bord et ne nécessite aucun traitement des joints.

L'ouvrage satisfait aux critères les plus sévères d'habillage en plafond pour des expositions intensives aux jets de balles. Il répond aux exigences des normes allemande et européenne, DIN 18032 et EN 13964, en matière de salles de sport et de gymnases.

Un matelas de laine minérale pourra, ou non, être placé au dos de la dalle dans le plénum du faux plafond en question.



### BORDS



**Bord B**  
(BORDS BISEAUTÉS 4 CÔTÉS)  
Pose vissée bord à bord (usinage grain d'orge). Vis prélaquées blanches.

### PERFORATIONS



Globe, Ø6 mm,  
entraxe 15 mm  
Perforation: 10,2 %

**Marque de référence:** KNAUF DANOLINE

## MATERIAUX

Il s'agit de dalles à âme de plâtre renforcé et enrobées de carton. Ce type de plafond bénéficie de la technologie CLEANEO intégrant au plâtre de la zéolithe de façon à lutter activement contre la teneur en COV dans l'atmosphère de la pièce.

Les dalles sont livrées finies avec revêtement de surface similaire au RAL9016 dont l'indice de brillance est 10. Les dalles de plafond proposeront une réflexion de la lumière de 74,10 % et pèseront environ 8,9 kg par m<sup>2</sup>. La dalle est pourvu d'un décor de perforation de type « Globe » dont les perforations sont rondes, de diamètre 6 mm et d'entraxe 15 mm. Le taux de perforation s'élève ainsi à 10,20 %.

Le système présente une valeur Alpha-W moyenne de 0,60 sans laine minérale et de 0,70 avec laine minérale. Les dalles existent aussi en version non perforée. Dans ce cas elles proposeront une réflexion de la lumière de 86,3 % et pèseront environ 9,7 kg par m<sup>2</sup>. Leur valeur Alpha-W moyenne sera alors de 0,10.

Les dalles, mise en œuvre sur la structure décrite ci-dessus, résistent parfaitement à 60 impacts de ballon de handball à 60 km/h.

Leur classe de réaction au feu sera B-s1, d0. Les dalles sont donc incombustibles, ne produisent aucune gouttelette et une très faible quantité de fumée lorsqu'elles sont exposées aux flammes.

Les dalles sont conçues pour une utilisation en conditions normales d'humidité ambiante et testées à 90 % d'humidité relative à 30°C. Dans ces conditions, les dalles sont classées 1/B/ sans charge en portance ; ce qui signifie que la flèche maximum autorisée est de 1/500ème de la portée ou maximum 4 mm.